

# L'avenir des églises de Montbrelloz sera examiné

Une soixantaine de membres de la paroisse Saint-Laurent Estavayer ont participé le 11 octobre à Montet à une assemblée paroissiale extraordinaire, démarche obligatoire au début de chaque nouvelle législature. L'ordre du jour était léger. L'assemblée a notamment pris la décision de se pencher sur l'avenir des deux églises de Montbrelloz.



## Des annonces plutôt que des tous ménages

PAR CLAUDE JENNY

Le Conseil de paroisse a proposé de revoir le mode de convocation des assemblées paroissiales : adieu les tous ménages envoyés jusqu'à maintenant à 8700 exemplaires et donc d'un coût relativement onéreux, au profit d'annonces qui paraîtront dans les hebdomadaires de la région, « Le Républicain » et « La Broye ». Une décision qui permet une économie substantielle et donne un coup de pouce bienvenu à la presse locale.

PAR CLAUDE JENNY  
PHOTOS: LDD

Le village de Montbrelloz présente la particularité de posséder deux églises : l'ancienne, désaffectée en 1960 mais classée monument historique – et la nouvelle, moderne, utilisée depuis lors comme lieu de célébrations. Les deux édifices présentent toutefois des signes de détérioration qui vont exiger des travaux de rénovation.

Par souci d'anticipation, le Conseil de paroisse a décidé de créer un groupe d'études qui devra plancher sur l'avenir de ces deux églises. Huit personnes vont étudier des solutions viables. Deux membres de l'Association de l'ancienne église (Noëlla Brasey et Gérard Moullet), trois membres de la communauté de Montbrelloz (Carlo Bonferroni, Anita Marmy et Maria Plancherel) et trois membres du Conseil de paroisse (Mireille Duc, Alexandre Duc et Dominique Chassot) font partie de ce groupe de travail.

## Une élection à la commission financière

Une élection complémentaire est intervenue au sein de la commission financière de la paroisse Saint-Laurent Estavayer. Alexandre Bersier ayant été élu au Conseil de paroisse, il devait être remplacé au sein de la commission financière. C'est Mme Edith Volery, d'Aumont, qui lui succédera. Les quatre autres membres ont accepté un nouveau mandat pour la législature qui vient de commencer. Il s'agit de Mme Marie-Thérèse Renout et de MM. Jean-Paul Brügger, Michel Losey et Yves Perriard).

 **Baudois Fils SA**  
Menuiserie générale  
1470 Estavayer-le-Lac Tel. 026 663 12 78 [contact@menuiserie-baudois.ch](mailto:contact@menuiserie-baudois.ch)

**Internorm** Concessionnaire

\*\*\* **hôtel**  
**Restaurant**  
**du Port**

  
**Landi**  
CENTRE BROYE  
Estavayer / Payerne [www.landicentrebroye.ch](http://www.landicentrebroye.ch)

Ici  
votre annonce serait lue